



# Le barreau de l'injustice

Dans les textes bibliques, il apparaît une volonté de la part de Dieu de concilier liberté individuelle et intérêt commun.

## I - D'UN COTE, L'INDIVIDU EST VALORISE DANS SON ACTIVITE

Chaque individu est un être unique, responsable, appelé à être acteur du monde, destiné dès la Genèse à soumettre et à dominer la terre et ses ressources. Tout est possible, il n'y a pas d'interdits sur le principe : commerce, emprunt, embauche, création d'entreprise, échanges internationaux, mouvements de capitaux, liberté d'entreprendre et succès dans les affaires. Il est très important de noter que cinq des dix commandements ordonnent très clairement la protection de tout ce qui touche de près à chaque individu : sa vie (meurtre), son conjoint (adultère), ses biens (vol), sa parole et ses actes (faux témoignage), sa confiance (convoitise).

## II - D'UN AUTRE COTE, LES PLUS VULNERABLES SONT PROTEGES

Chaque individu peut vivre dans une famille, une communauté, un pays. Mais si pour les uns, la vie offre davantage de succès, ce n'est pas le cas pour d'autres. C'est là qu'on peut parler d'inégalité. L'inégalité est omniprésente, et la Bible ne parle pas d'égalitarisme.

Néanmoins, il est important de distinguer entre deux types d'inégalités, même si dans la réalité cette distinction reste très théorique, et la frontière bien difficile à établir :

- l'inégalité qui est inhérente à la vie, qui est une conséquence des différences normales entre individus et leur histoire. Il n'y est pas, a priori, question d'injustice, même si en cherchant bien, on peut sans doute trouver des causes liées à une situation injuste. Dans de nombreux textes bibliques, la réponse à ce type d'inégalité est un appel à l'amour, un appel au partage des richesses privées. Il s'agit d'avoir compassion, de laisser une partie de son champ à défricher (Exode 23.11, Lévitique 19.9, etc.) ou de partager ses richesses avec ceux qui sont dans des situations difficiles (2 Corinthiens 8 et 9), ou tout simplement l'appel à une générosité permanente : «souvenez-vous des pauvres» (Galates 2.10).
- l'inégalité basée sur l'injustice où la Parole de Dieu devient terriblement dure envers ceux qui oppriment les autres, ceux qui profitent de leur situation de force pour en tirer des avantages supplémentaires. Au temps de la Bible, les populations les plus vulnérables étaient les immigrants, les veuves et les orphelins : Dieu est extrêmement attentif à ce que personne ne profite de leur vulnérabilité, et n'ajoute à leur détresse. La réponse à ce type d'inégalité est la lutte contre l'injustice pour rétablir la justice. De nombreux textes existent dans le Pentateuque (Exode 22.20 ; 23.9 ; Lévitique 19.33, par exemple), repris et amplifiés par les prophètes ; un des textes les plus sévères contre l'exploitation se trouve dans Jacques 5.1-6.

Le passage d'Esaië 58 est très révélateur : on y retrouve les deux notions d'injustice et de compassion, même si la distinction est, en fait, très difficile à faire !

- ce qui bloque la relation avec Dieu, c'est l'injustice. (Voir aussi Esaië 59). Celle-ci entraîne une attitude négative de Dieu à l'égard des injustes.
- par contre, les versets 10 à 12 vont encore plus loin : même dans une situation où la justice n'est pas bafouée, nous pouvons aller beaucoup plus loin grâce à l'amour. Dans ce cas, non seulement la relation avec Dieu n'est pas bloquée, mais quelles promesses merveilleuses sont contenues dans ces versets !

# A partir de ces principes bibliques de base, que pouvons-nous dire au monde d'aujourd'hui ?

## 1. Difficulté de compréhension

La réalité du monde d'aujourd'hui est extrêmement complexe, et peu nombreuses doivent être les personnes qui peuvent parfaitement appréhender cette globalité dans laquelle nous vivons.

Au S.E.L., nous ne prétendons certainement pas tout comprendre, et encore moins tout expliquer ! Mais ce n'est pas une raison pour ignorer certaines injustices criantes, d'autant plus qu'elles touchent directement le travail de nos partenaires dans les pays en développement. Et nous aurions d'autant moins raison de nous taire car la Bible a de quoi dire sur notre monde complexe, économique et global !



## 2. Le monde est vraiment devenu un village

Globalisation, mondialisation, organismes internationaux, FMI, OMC, multinationales, société civile, Internet, ... vous n'êtes pas au courant ? Mais ... votre ananas est de Côte d'Ivoire, votre café du Brésil, votre chocolat du Ghana, votre chaise d'Indonésie, l'uranium de votre électricité du Gabon, votre chaussure de Chine, votre chemise de Thaïlande, votre ballon du Pakistan et vos haricots du Burkina Faso. La mondialisation est bien là, et les échanges commerciaux sont de plus en plus internationaux, montrant aussi que l'humanité est plus interdépendante que jamais : que tout se mondialise est donc logique, et que des inégalités existent n'a rien de surprenant.

Comme autrefois au sein d'un village, d'une région, les liens économiques se tissaient de manière naturelle ou volontariste, de même aujourd'hui le commerce a atteint une dimension planétaire où la distance n'est plus qu'un paramètre parmi d'autres.

## 3. Injustices ou simples inégalités ?

D'après la Banque mondiale, la moitié du monde vit en dessous du seuil de pauvreté. Sans dire que chaque pays devrait avoir le même PNB, ou un niveau de vie identique, il faut reconnaître que les inégalités sont énormes, et qu'elles le sont notamment à cause de différentes injustices.

Le commerce, les prêts, les mouvements de capitaux n'ont rien d'extraordinaire en soi ; ce sont en fait les modalités de fonctionnement de notre monde qui montrent qu'il y a des injustices, quand ceux qui ont déjà la richesse tirent avantage de la situation dominante alors que la pauvreté du plus grand nombre ne fait que croître.

Il faut donc, en permanence, essayer de trouver un chemin intermédiaire, où le commerce et les échanges peuvent s'épanouir, tout en prenant en compte les nécessités fondamentales de la justice.

Autant les principes bibliques semblent clairs, autant la mise en pratique de ces principes devrait s'avérer complexe. Néanmoins, en prenant exemple sur des pratiques, même restreintes, comme celles du commerce équitable, des solutions pourraient être trouvées.

**Les flashes qui suivent ont pour objectif de nous sensibiliser à quelques questions actuelles.**

## III. FLASHES SUR ...

### ... UNE DETTE «SOUTENABLE» A UNE DETTE «INSOUTENABLE»

La question de cette dette est révélatrice d'une situation d'inégalité au départ, où dans un premier temps rien ne semblait anormal, et puis où la situation a évolué de telle sorte que nous sommes passés dans une situation d'injustice criante.

Cette dette est aujourd'hui un fardeau démesuré pour nombre de pays, majoritairement africains : c'est la population qui subit les conséquences au travers de la baisse des budgets d'éducation et de santé. Plus d'argent est déboursé pour la dette que pour les budgets de santé ! Bien sûr les responsabilités sont partagées, entre corruption locale des anciens emprunteurs et intérêts des prêteurs ; mais

la situation qui ne fait qu'empirer est tellement dramatique que plusieurs ONG se sont regroupées pour demander l'annulation de la dette extérieure de 41 pays pauvres très endettés, avec des mesures complémentaires pour que cette situation ne se reproduise plus à l'avenir (réforme des institutions financières internationales, lutte contre la corruption, etc.). L'argent qui pourrait être dégagé par l'annulation de la dette doit être investi dans des projets pour un réel développement du pays.

Suite au violent séisme qui a frappé haïti en janvier 2010, dans un communiqué, la plateforme Dette et Développement a réclamé "l'annulation totale, immédiate et sans condition" de la dette haïtienne et dénoncé le "choix" d'un nouveau prêt même sans intérêts octroyé par le Fonds monétaire international (FMI) au lieu de dons. Cette plateforme rassemble une vingtaine d'organisations dont le S.E.L. Suite au drame haïtien, la Banque mondiale a suspendu le remboursement de la dette s'élevant à 38 millions

de dollars pendant 5 ans. Pour rappel, la Banque mondiale et le FMI avait déjà annulé 1,2 milliard de dollars de dettes l'année précédente.

*Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au dossier sur l'annulation de la dette, disponible au S.E.L.*

### ... UN ENVIRONNEMENT GERE A UN ENVIRONNEMENT DETRUIT

Le niveau de développement économique et industriel que nous connaissons chez nous a pour conséquence d'immenses problèmes d'environnement sur toute la planète. La pollution de l'air dans nos villes, la pollution du sous-sol dans nos campagnes, ainsi que l'augmentation de certaines catastrophes qui ne sont pas que naturelles comme la tempête de fin 1999 qui a été dramatique dans notre

pays ; mais que dire face aux effets de El Nino par des inondations d'un côté (Vénézuéla, Nicaragua et Honduras) ou par des sécheresses d'un autre côté ? Ce réchauffement de la planète, cet effet de serre, peut être fortement atténué si la volonté est là. Les pays pauvres sont plus durement touchés, et ils le seront aussi de plus en plus par la pollution, sans avoir les moyens de la réduire : il y a même des entreprises qui se délocalisent parce qu'il y a moins de contraintes antipollution. C'est ce fameux droit ou permis de polluer qui s'achète.

### ... UNE DEFORESTATION MAITRISEE A UNE DEFORESTATION ALARMANTE

La déforestation est un phénomène ancestral qui ne soulève pas de problème quand il est géré, reste à échelle humaine et s'inscrit dans une politique de reboisement. Mais la déforestation est aujourd'hui dramatique dans nombre de pays du Sud : Haïti, Madagascar, etc.

#### Les causes sont multiples :

Responsabilité locale : manque de prise de conscience, ignorance d'autres méthodes, pauvreté... Responsabilité des grandes sociétés : rentabilité à court terme. Responsabilité étatique : rentrée de devises par ex.

#### Les conséquences sont dramatiques :

Augmentation des risques d'inondations par manque de rétention de l'eau ; changements climatiques, augmentation de l'effet de serre, sécheresses facilitant les incendies comme en février 2009 en Australie ou en octobre 2007 en Californie.

### ... JUSTE PLUS DE COMMERCE OU UN COMMERCE PLUS JUSTE

Dans ce monde devenu village, le défi est de se situer dans cet équilibre biblique entre individualité et bien commun, à savoir éviter les deux extrêmes :

- laisser les choses aller d'elles-mêmes, où finalement la loi des plus forts deviendra la loi elle-même ;
- tout réguler, contrôler et canaliser, où finalement le monde deviendrait une vaste prison de lois et de contraintes, dans un monde à la George Orwell.

N'est-ce pas là ce que devrait être l'objectif d'un organisme comme l'OMC, de veiller à l'équilibre entre pays riches et pauvres, comme il est écrit dans le livre du Lévitique 19.15 : «Vous ne commettrez pas d'injustice dans les jugements : tu n'auras pas égard à la personne du pauvre et tu n'auras pas de considération pour la personne du grand».

### ... LES EXPORTATIONS DES PAYS PAUVRES

De nombreux pays en développement dépendent fortement de leurs exportations qui reposent souvent sur un ou deux produits comme le thé, le café, le cacao, certains minerais, le coton ou le caoutchouc. Selon le rapport de l'Union Africaine de 2007, les exportations de l'Afrique subsaharienne sont tributaires à près de 80 % des matières premières agricoles et minérales. A cause d'une baisse générale (voir encart sur les pays du Sud) depuis une trentaine d'années des cours des matières premières, au moins deux problèmes existent :

**L**es pays du Sud pourraient augmenter la valeur de leurs exportations en modifiant sur place les matières premières. L'exportation des produits manufacturés au lieu des matières premières permet que leurs prix dépendent moins des caprices imprévisibles du marché international. Mais les pays pauvres manquent cruellement de capitaux pour investir dans les usines, les routes, les communications et le personnel. Les pays en développement rencontrent des limites à leurs exportations en raison des taxes appliquées sur les produits par les pays importateurs et aux quotas à respecter. Les pays occidentaux ont aussi dans l'ensemble imposé des tarifs d'importation plus élevés sur les produits manufacturés que sur les matières premières. Cette situation décourage les pays pauvres à diversifier leurs produits et à les modifier sur place. A titre d'exemple, la taxe d'importation appliquée par l'Union Européenne sur le chocolat est de 43 %.

- les producteurs qui vivent de ces productions n'ont pas assez pour vivre décemment, d'autant plus que les variations peuvent être très brusques. Pour les consommateurs occidentaux, l'incidence est très faible puisque cela ne concerne qu'une petite partie de ce que nous consommons.

- les devises qui rentrent dans le pays grâce à ces exportations suffisent de moins en moins pour acheter d'autres produits, manufacturés cette fois, ainsi qu'à rembourser la dette extérieure.

### ... LES DEPOTS DE BREVETS SUR LE VIVANT

Jusqu'en 1994, il appartenait à chaque nation de définir sa politique en matière de santé et de produire les médicaments génériques sans attendre que le brevet déposé passe dans le domaine public c'est-à-dire sans attendre 20 ans. Mais depuis la création de l'OMC, tous les pays sont obligés de respecter les accords sur les « aspects des droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce ». Les accords interdisent, en principe, de produire un médicament ou de l'importer sans autorisation. Cette dernière englobe le versement de royalties (pour encourager la recherche et protéger l'inventeur, ce qui est bien) mais empêche les pays pauvres de développer des médicaments génériques pouvant guérir des maladies courantes. Néanmoins, tout pays en situation d'urgence humanitaire peut délivrer une licence obligatoire pour un médicament breveté dont il a besoin, ou faire appel à des Etats tiers pour le fabriquer en l'absence de capacité de produc-

tion locale. C'est le cas du Canada qui exporte des génériques anti-sida vers le Rwanda. Par ailleurs, il est paradoxal de voir qu'à l'inverse des brevets sur le vivant, les plantes naturelles qui servent à la recherche pour la fabrication des médicaments doivent être disponibles sans aucune contrepartie. Ces plantes font pourtant partie des richesses naturelles de plusieurs pays en développement.

### ... LA CORRUPTION

La corruption et le détournement de l'argent pour des projets de prestige sont des actes extrêmement graves avec des conséquences dramatiques pour les populations les plus pauvres ; on estime entre 20 et 40 % le détournement de l'aide publique au développement (Banque mondiale) et à 20 % le détournement personnel de l'argent de la dette par des régimes corrompus.

Mais il ne faudrait pas non plus oublier que nos pays occidentaux ont aussi une part de responsabilité : soutien à des régimes favorables pour faire barrage à d'autres ou prêts en échange de contrats commerciaux pour des entreprises occidentales. Nos pays ont donc trouvé leur compte dans cette corruption.

### ... LES MOUVEMENTS DE CAPITAUX

Pour développer l'économie, les capitaux viennent normalement des quatre coins de la planète : ces investissements sont essentiels au Nord comme au Sud.

Un danger mis en relief par la fameuse et dramatique crise asiatique de l'été 1998 et par la crise de 2008 est l'importance des mouvements financiers purement spéculatifs qui peuvent du jour au lendemain faire basculer des économies dans le chaos, créer des millions de chômeurs et une énorme pauvreté.

Différentes propositions existent, une des plus connues étant celle de la Taxe Tobin avec le mouvement ATTAC (Association pour une Taxe sur les Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens) qui propose de taxer systématiquement mais très faiblement (0,2 %) chaque mouvement financier international, ce qui ne pénaliserait pas les investissements à long terme, mais découragerait les mouvements purement spéculatifs. D'autres préfèrent demander la

« Ne dépouille pas l'indigent, parce qu'il est indigent, et n'opprime pas le malheureux à la porte ; car l'Eternel défendra leur cause et privera de la vie ceux qui les auront privés. » (Proverbes 22 :22-23).

### L'exemple de Camille est éloquent

Camille, 82 ans, est coupeur de cannes à sucre en République dominicaine. Il vit dans une cabane en bois, sans eau courante, ni électricité, ni sanitaires et pas d'endroit pour cuisiner si ce n'est un feu à l'extérieur. Il n'y vit que depuis le jour où il a trouvé du travail. On lui verse un salaire de misère pour son travail, aussi pour lui, il est impossible d'économiser pour le jour où il ne pourra plus travailler.

Il y a une trentaine d'années, l'Union Européenne était un bon importateur de sucre dont la plupart provenait des pays pauvres. Aujourd'hui, l'Union Européenne est le plus gros exportateur de sucre au monde. Le sucre qu'elle exporte a un coût plus élevé que celui produit dans les pays pauvres à partir de la canne à sucre. Les résultats pour les pays comme la République dominicaine sont des exportations en moins et un prix plus bas. Pour les coupeurs de cannes à sucre comme Camille, ce sont aussi des conditions de travail inhumaines.

lutte contre les paradis fiscaux plutôt qu'une taxe dont la mise en pratique pourrait s'avérer complexe.

La France comme d'autres pays de l'Union Européenne a commencé par la levée du secret bancaire. L'économie internationale est régie autour des paradis fiscaux. Ce sont eux qui ont amplifié la crise financière et bancaire en 2008. Le plus dramatique c'est qu'ils plombent le budget des États. Selon la plateforme paradis fiscaux et judiciaire : « en France, la fraude fiscale coûterait 3 fois le déficit de la Sécurité sociale. Les paradis fiscaux y prennent une large part. Les pays du Sud, eux, voient s'envoler dans les paradis fiscaux près de 800 milliards d'euros par an » !

## CONCLUSION

La libération, c'est aussi une question de justice ! Les barreaux de l'extrême pauvreté trouvent aussi leurs racines dans des situations injustes que les pays en position de force dans le monde ont mis en place ou amplifiées.

Il faut bien sûr se garder de tout manichéisme simpliste, et reconnaître que les responsabilités sont partagées quand on parle des drames du sous-développement.

Reconnaissons donc notre part de responsabilité dans la souffrance de millions d'êtres humains : la libération, c'est aussi connaître, parler, prier, agir ici sur ces mécanismes.

Notre rôle n'est pas de proposer des solutions « clés en main » ; c'est le rôle des spécialistes ; notre rôle est de rappeler, selon les principes bibliques, que Dieu est souverain et que le bien commun, en particulier des plus vulnérables doit être respecté. Notre rôle est de rappeler que propriété privée et commerce international ne peuvent exister sans que ne soient pris en considération les besoins fondamentaux. Il ne peut y avoir utilisation et distribution des richesses du monde sans prendre en compte la souffrance humaine qui pourrait en résulter. Voilà un message éthique et biblique que notre monde doit entendre.